

« Accords de Partenariat Economique: travailler ensemble pour réaliser l'intégration régionale et la souveraineté alimentaire »

**Réunion parallèle dans le cadre de la Soixante-sixième Session du Comité FAO des produits
Mardi 24 Avril 2007 - de 15h00 à 18h00
Salle Rouge**

Cette réunion parallèle est le fruit d'une collaboration entre les réseaux des organisations paysannes des cinq régions ACP¹, la campagne EuropAfrica², le CIP³, la FAO et le FIDA. A cette occasion seront présentées les évaluations autonomes élaborées par les réseaux paysans comme contribution au processus officiel de révision à moyen terme des négociations des APE, dont les principales recommandations sont résumées dans le paragraphe encadré ci-dessous. Des réactions à ces conclusions seront recueillies de la part de différents acteurs institutionnels. Au cours de la réunion parallèle, on envisagera également les prochaines étapes qui doivent être franchies au cours des semaines et mois à venir, afin que les APE atteignent les objectifs proclamés de promouvoir l'intégration régionale et le développement.

La réunion mettra également en évidence un cas exemplaire de collaboration entre les institutions multilatérales (FIDA et FAO) d'une part, et les organisations de la société civile de l'autre (les réseaux des organisations paysannes et les organisations de la société civile engagées dans la campagne EuropAfrique). On explorera les futures pistes du renforcement de ces collaborations, en respectant les identités, les rôles et les différentes responsabilités de chaque partenaire.

La réunion affrontera différents thèmes importants pour la Soixante-sixième session du Comité des produits, comme par exemple : les relations entre les négociations commerciales multilatérales globales et régionales ; le rôle de la FAO dans la défense de la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne dans le contexte des négociations commerciales, les instruments techniques comme les produits spéciaux pour le développement et la gestion de l'offre, l'approche « Aid for Trade ». Les conclusions les plus importantes seront rapportées dans la session plénière finale du CCP le mercredi 25 avril.

Le programme est divisé en deux sessions : la première vise à faire le point sur l'état des négociations des APE et sur les problèmes majeurs qui restent posés. La seconde essaye d'identifier le parcours à effectuer et la façon dont les différents acteurs impliqués peuvent le suivre ensemble.

Programme

15h00 – 15h10

Introduction – Nora McKeon, EuropAfrique – brève présentation des APE et du parcours qui précède cette réunion parallèle

15h10 – 16h20

Session I : Etat d'avancement des négociations des APE

Présentation de la part de Mamadou Cissokho, Président honoraire du ROPPA, au nom des réseaux des organisations paysannes régionales, sur les recommandations les plus importantes émergeant

¹ Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique Occidentale (ROPPA), East African Farmers' Federation (EAFB), Plateforme sous-régionale des organisations paysannes de l'Afrique centrale (PROPAC), Southern African Confederation of Agricultural Unions (SACAU), Winward Island Farmers' Association (WINFA).

² Campagne Nord-Sud qui rassemble des ONG et des organisations professionnelles agricoles italiennes, membres du groupe d'appui italien au mouvement paysan en Afrique occidentale, coordonnée par Terra Nuova et Crocevia, l'ONG belge Collectif Stratégies Alimentaires, et le ROPPA.

³ Comité international de la société civile pour la Souveraineté alimentaire.

des études et sur les principales stratégies qu'elles adoptent pour pouvoir défendre leurs points de vue dans le processus de négociation (10 min).

Réactions des intervenants de la FAO, un gouvernement ACP, une organisation économique régionale et la Commission européenne –DG Commerce – 5min. chacun.

Discussion

16h20 – 17h30

Session II : Quelles sont les étapes suivantes ?

Présentations (5 min chacun) de : réseaux régionaux des organisations paysannes ACP ; FIDA ; Patrizia Sentinelli, Vice Ministre avec délégation à la Coopération, Italie, Ambassadeur Ferdinand Nyabenda, Assistant au Secrétaire Général ACP (*) ; Stefano Manservigi, Directeur-Général, DG – Développement, CE(*), Antonio Onorati, EuropAfrica/IPC

Discussion

Conclusions – 17h30 – 18.00

Résumé des points principaux émergeant des présentations et des discussions

Considérations finales de la part du FIDA et de la FAO

(*) à confirmer

*Le service d'interprétariat sera fourni en anglais, français, espagnol et italien
Ensuite un cocktail sera servi dans la salle « Aventino »*

**Cofinancé par l'Union européenne (UE) et le
Fonds international pour le développement agricole (FIDA)**

Extrait de la synthèse du document de contribution indépendante des réseaux régionaux des organisations paysannes sur la Révision à Moyen terme des APE

« En conclusion, nos réseaux d'organisations paysannes mettent en avant quatre priorités :

1. Donner la priorité à l'intégration régionale : le développement des marchés régionaux est une perspective plus porteuse en matière de lutte contre la pauvreté et de développement économique que la croissance hypothétique des marchés internationaux ;

2. Définir un régime commercial fondé sur l'asymétrie et l'équité : c'est la seule façon de réduire le fossé entre l'UE et les ACP et de donner un contenu réel au principe de traitement spécial et différencié, reconnu tant au niveau de l'OMC que de l'Accord de Cotonou. Cette asymétrie doit absolument conduire à exclure les produits agricoles sensibles, c'est à dire les produits importés de l'UE et concurrents des filières locales dans les régions ACP ;

3. Améliorer la participation des OP et des autres acteurs dans la préparation et la négociation de l'APE : cette participation est, au-delà des principes de démocratie retenus dans l'Accord de Cotonou, un gage de la pertinence des choix retenus et est indispensable à une mise en œuvre effective des accords conclus ;

4. Se donner du temps et des moyens pour mieux se préparer : il s'agit à la fois de mettre en œuvre les politiques régionales, d'améliorer l'appréciation des impacts de différents régimes commerciaux, de renforcer la capacité de chaque région (décideurs et acteurs de la société civile et du secteur privé) à définir une position de négociation conforme aux enjeux et aux intérêts de chaque région ACP, et à la tenir.

